

RCS : BOURGES Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00058 Numéro SIREN : 529 960 296 Nom ou dénomination : SODIVI
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/09/2018 sous le numéro de dépôt 3087

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. SODIVI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise 7, route de la Montagne 18220 PARASSY		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 52996029600034		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le 31/10/120118		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	2 600 141
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	210 000
Prêts BF		BG		
Autres immobilisations financières * BH		BI		
TOTAL (II) BJ		BK	2 600 210 141	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	86 941
		Autres créances (3) BZ	CA	349 737
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	DIVERS	Disponibilités CF	CG	148 166
		Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	
		TOTAL (III) CJ	CK	584 844
		Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW	
Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	797 585 1A		2 600 794 985	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME
LA GÉRANCE

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. SODIVI		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....30.000.....)			DA	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	392 643
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	93 418
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	519 061
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	15 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	80 431
	Dettes fiscales et sociales			DY	120 392
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	60 101
Compte régull.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	275 924	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	794 985	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	275 924	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. SODIVI

		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	9 832 659	FB		FC	9 832 659	
	Production vendue	FD		FE		FF		
						FI	58 268	
						FL	9 890 927	
	Chiffres d'affaires nets *	FG	58 268	FH				
		FJ	9 890 927	FK				
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	47 212	
Autres produits (1) (11)					FQ	11 491		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	9 949 630	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	7 239 314	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	1 096 812	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	665 451	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	91 769	
	Salaires et traitements *					FY	673 397	
	Charges sociales (10)					FZ	131 555	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	2 111	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	14 009	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 914 418
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	35 212
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
		Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 161	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	3 161	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	231	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	231
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 930	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	38 142	

(RENOVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise S.A.R.L. SODIVINéant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	76 638
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	7 265
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	83 903
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	974
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	7 265
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 239
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	75 664
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	20 388
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII) (X)		HL	10 036 694
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 943 276
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	93 418
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	36 319
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 445	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			
PENALITE URSSAF		Exercice N	
CESSION IMMO		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
BUDGET EXCEPTIONNEL		974	7 265
REGUL URSSAF 2015			75 000
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			1 638
		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} février 2017 au 31 janvier 2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- Arrêt de l'activité de magasin de Vierzon le 31 mai 2017 ;
- Arrêt de l'activité de magasin des Aix d'Angillon le 02 octobre 2017 ;
- Activité de Holding depuis le 02 octobre 2017 ;
- La société a perçu, pour son établissement de Vierzon les Forges, un budget exceptionnel de 75 000 € HT.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/01/2018 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 35 713 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de reconstitution de leur fonds de roulement.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé à la date de clôture. Les prix sont ceux indiqués en rayon, soit le prix de vente T.T.C. La connaissance permanente des marges par rayon et des différents taux de T.V.A. nous permet de reconstituer le prix d'achat H.T. avec une très grande précision.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 212 741 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	11 701	5 090		
Immobilisations financières	60 000	210 000	14 050	2 741
TOTAL	71 701	215 090	60 000	210 000
			74 050	212 741

Amortissements et dépréciations d'actif = 2 600 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 273	2 111		
Titres mis en équivalence			6 785	
Autres Immobilisations financières				2 600
TOTAL	7 273	2 111	6 785	2 600

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Immo.sur matériel informatique	2 741	2 600	141	3 ans
TOTAL	2 741	2 600	141	

Etat des créances = 436 678 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	436 678	436 678	
TOTAL	436 678	436 678	

Produits à recevoir par postes du bilan = 83 412 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	71 619
Autres créances	11 793
Disponibilités	
TOTAL	83 412



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 30 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	600	50,00	30 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	600	50,00	30 000

Provisions = 0 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées			10 894	
Provisions pour risques & charges	10 894		10 894	
TOTAL	10 894			

Etat des dettes = 275 924 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	15 000		15 000	
Dettes financières diverses	80 431	80 431		
Fournisseurs	120 392	120 392		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	60 101	60 101		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	275 924	260 924	15 000	

Charges à payer par postes du bilan = 130 538 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	60 887
Fournisseurs	69 651
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	130 538



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 9 890 927 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	9 866 894	99,76 %
Prestations de services	37 054	0,37 %
Produits des activités annexes	21 214	0,21 %
Rabais, remises & ristournes accord	-34 234	-0,35 %
TOTAL	9 890 927	100.00 %



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 83 412 €

	Montant
Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	
Clients factures a etablr(418100)	71 619
TOTAL	71 619

	Montant
Produits à recevoir sur autres créances	
Fournisseur debiteurs(409800)	11 793
TOTAL	11 793

Charges à payer = 130 538 €

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Fourn fact non parvenues(408100)	60 887
TOTAL	60 887

	Montant
Dettes fiscales et sociales	
Remuneration gerant(428610)	4 660
Charges a payer organismes(438600)	5 079
Cet(448610)	17 180
Taxe apprentissage(448620)	4 049
Formation(448630)	6 442
Aide a la construction(448640)	2 679
Taxe grde surface(448655)	29 562
TOTAL	69 651

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

[illegible]



ENGAGEMENTS HORS BILAN

Compagnie Generale de Credit aux Particuliers - CREDIPAR :

Montant de la créance : 15 828.44 €
Garantie : Nantissement du Véhicule Utilitaire de Marque : PEUGEOT.
Immatriculation : DR-583-W R

FRANFINANCE LOCATION :

Montant de la créance : 20 688.00 €
Garantie : Nantissement du matériel de vidéo-surveillance.



RAPPROCHEMENT RESULTAT COMPTABILITE/GESTION

Etablissement VIERZON

Résultat gestion du 1^{er} février 2017 au 31 mai 2017

Magasin..... (.- 560 €)

Station 16 544 €

Etablissement LES AIX D'ANGILLON

Résultat gestion du 1^{er} février 2017 au 1^{er} octobre 2017

Magasin..... 54 117 €

Station 68 457 €

HOLDING

Résultat comptable du 2 octobre 2017 au 31 janvier 2018

Holding.....(-45 140 €)

93 418 €

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney
BP 50241
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00
Fax : 05 57 19 40 50
bordeaux@inextenso.fr
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

SODIVI

Société à responsabilité limitée

7, route de la Montagne
18220 PARASSY

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 janvier 2018

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney
BP 50241
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00
Fax : 05 57 19 40 50
bordeaux@inextenso.fr
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

SODIVI

Société à responsabilité limitée
7, route de la Montagne
18220 PARASSY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2018

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODIVI relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 € - B 333 485 084 RCS MONT DE MARSAN
Société de commissariat aux comptes – Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Pau

Une entité du réseau Deloitte

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SODIVI à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Produits exceptionnels

La note de l'annexe « événements significatifs et caractéristiques de l'exercice » mentionne le produit exceptionnel perçu au cours de l'exercice. Nous nous sommes assurés du respect de la convention et du versement de ce produit.

▪ Autres titres immobilisés

Au cours de l'exercice, la société a acquis des titres dans la société ANGIDIS. Nous nous sommes assurés de la cohérence des méthodes retenues et nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la

direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 16 juillet 2018,

Le commissaire aux comptes

Audit Aquitaine Commissariat aux Comptes


Jean-Michel ROUBINET



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/01/2018 (12 mois)	31/01/2017 (12 mois)
Ventes de marchandises	9 832 659		9 832 659	17 936 255
Production vendue biens				
Production vendue services	58 268		58 268	40 792
Chiffres d'affaires Nets	9 890 927		9 890 927	17 977 048
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			47 212	5 380
Autres produits			11 491	13 720
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			9 949 630	17 996 148
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			7 239 314	15 256 131
Variation de stock (marchandises)			1 096 812	-22 555
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			665 451	1 145 532
Impôts, taxes et versements assimilés			91 769	149 776
Salaires et traitements			673 397	1 205 920
Charges sociales			131 555	237 970
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 111	2 882
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			14 009	14 697
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			9 914 418	17 990 353
RESULTAT EXPLOITATION			35 212	5 796
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			3 161	
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			3 161	
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			231	450
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			231	450
RESULTAT FINANCIER			2 930	-450
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			38 142	5 345



COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/01/2018 (12 mois)	31/01/2017 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	76 638	182 162
Produits exceptionnels sur opérations en capital	7 265	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	83 903	182 162
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	974	11 556
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 265	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 239	11 556
RESULTAT EXCEPTIONNEL	75 664	170 606
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	20 388	35 562
TOTAL DES PRODUITS	10 036 694	18 178 310
TOTAL DES CHARGES	9 943 276	18 037 921
RESULTAT NET	93 418	140 389
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		



BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/01/2018 (12 mois)			31/01/2017 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.				3 627
Autres immobilisations corporelles	2 741	2 600	141	801
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	210 000		210 000	
Prêts				
Autres immobilisations financières				60 000
ACTIF IMMOBILISE	212 741	2 600	210 141	64 428
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				1 096 812
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	86 941		86 941	43 285
Fournisseurs débiteurs	14 667		14 667	1 088
Personnel				
Organismes sociaux	4 401		4 401	
Etat, impôts sur les bénéfices	29 580		29 580	33 461
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 357		8 357	7 801
Autres	292 731		292 731	86 670
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	148 166		148 166	503 220
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				22 057
ACTIF CIRCULANT	584 844		584 844	1 794 392
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	797 585	2 600	794 985	1 858 821



BILAN PASSIF

	<i>Présenté en Euros</i>	
	31/01/2018 (12 mois)	31/01/2017 (12 mois)
Capital social ou individuel	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	392 643	252 254
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	93 418	140 389
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	519 061	425 643
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		10 894
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		10 894
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 372
Découverts, concours bancaires		30 000
Emprunts et dettes financières diverses	15 000	
Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 431	1 028 247
Personnel	4 660	136 293
Organismes sociaux	42 146	90 790
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	13 674	8 042
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	59 912	121 271
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	60 101	5 270
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	275 924	1 422 284
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	794 985	1 858 821



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} février 2017 au 31 janvier 2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- Arrêt de l'activité de magasin de Vierzon le 31 mai 2017 ;
- Arrêt de l'activité de magasin des Aix d'Angillon le 02 octobre 2017 ;
- Activité de Holding depuis le 02 octobre 2017 ;
- La société a perçu, pour son établissement de Vierzon les Forges, un budget exceptionnel de 75 000 € HT.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/01/2018 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 35 713 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de reconstitution de leur fonds de roulement.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé à la date de clôture. Les prix sont ceux indiqués en rayon, soit le prix de vente T.T.C. La connaissance permanente des marges par rayon et des différents taux de T.V.A. nous permet de reconstituer le prix d'achat H.T. avec une très grande précision.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 212 741 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				2 741
Immobilisations corporelles	11 701	5 090	14 050	
Immobilisations financières	60 000	210 000	60 000	210 000
TOTAL	71 701	215 090	74 050	212 741

Amortissements et dépréciations d'actif = 2 600 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				2 600
Immobilisations corporelles	7 273	2 111	6 785	
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	7 273	2 111	6 785	2 600

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Immo.sur materiel informatique	2 741	2 600	141	3 ans
TOTAL	2 741	2 600	141	

Etat des créances = 436 678 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	436 678	436 678	
TOTAL	436 678	436 678	



Produits à recevoir par postes du bilan = 83 412 €

Produits à recevoir		Montant
	Immobilisations financières	
	Clients et comptes rattachés	71 619
	Autres créances	11 793
	Disponibilités	
	TOTAL	83 412



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 30 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	600	50,00	30 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	600	50,00	30 000

Provisions = 0 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	10 894		10 894	
TOTAL	10 894		10 894	

Etat des dettes = 275 924 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	15 000		15 000	
Fournisseurs	80 431	80 431		
Dettes fiscales & sociales	120 392	120 392		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	60 101	60 101		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	275 924	260 924	15 000	



S.A.R.L. SODIVI
Comptes Annuels au 31/01/2018

PAGE 22

Charges à payer par postes du bilan = 130 538 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	60 887
Dettes fiscales & sociales	69 651
Autres dettes	
TOTAL	130 538



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 9 890 927 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	9 866 894	99,76 %
Prestations de services	37 054	0,37 %
Produits des activités annexes	21 214	0,21 %
Rabais, remises & ristournes accord	-34 234	-0,35 %
TOTAL	9 890 927	100.00 %



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 83 412 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etablr(418100)	71 619
TOTAL	71 619

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur debiteurs(409800)	11 793
TOTAL	11 793

Charges à payer = 130 538 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues(408100)	60 887
TOTAL	60 887

Dettes fiscales et sociales	Montant
Remuneration gerant(428610)	4 660
Charges a payer oganismes(438600)	5 079
Cet(448610)	17 180
Taxe apprentissage(448620)	4 049
Formation(448630)	6 442
Aide a la construction(448640)	2 679
Taxe grde surface(448655)	29 562
TOTAL	69 651



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
SAS ANGIDIS	400 000		50	200 000	200 000	277 778				
SCI LAMANET	20 000		50	10 000	10 000					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires



ENGAGEMENTS HORS BILAN

Compagnie Generale de Credit aux Particuliers - CREDIPAR :

Montant de la créance : 15 828.44 €
Garantie : Nantissement du Véhicule Utilitaire de Marque : PEUGEOT.
Immatriculation : DR-583-W R

FRANFINANCE LOCATION :

Montant de la créance : 20 688.00 €
Garantie : Nantissement du matériel de vidéo-surveillance.

SODIVI
Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 7 Route de la Montagne
18220 PARASSY
529 960 296 RCS BOURGES

Reçu au Greffe du Tribunal
de Commerce de Bourges
Le 05

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 JUILLET 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2018 s'élevant à 93 417,72 euros de la manière suivante :

- La totalité du bénéfice de l'exercice écoulé, soit la somme de 93 417,72 euros, affectée au compte « Autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 juillet 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

